



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090282

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/06/2025 15H20 C:005360 I:33602
V/REF : 1016145
V/Email reçu le Mardi 24/06/2025 a 15H20

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06465
IMMEUBLE : GGE P.COMMUNE -6465
14, RUE SAINT MICHEL
GGE PARTIE COMMUNE
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 05 Septembre 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N14 MICHEL - PRENDRE RDV AVEC MME DEFDAF - TEL 07 63506837

MOTIF : INTERVENIR POUR PORTE PRE-PEINTE , FOURNITURE ET POSE D'UN CYLINDRE ET
POIGNEE + SERRURE INTEGREE

Donneur d'ordre : Mme J. DEFDAF

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 02/07 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DE L'ALLEE N°14
PREPARATION DE CHANTIER ET PRISE DE COTES

LE 20/08 A 08H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTE DE LA LOGE DU GARDIEN
MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SERRURE AVEC UNE POIGNEE DE TIRAGE
REMISE EN PLACE DE L'ANCIEN CYLINDRE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 21/08/25 a 08H12 Mme J. DEFDAF

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	3	56,48	56,48



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090282

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00006-Rempl.Porté pré-peinte éq.ss enc	13	205,40	205,40
1,00	MS00088-Rempl.Poignée+Serrure intégrée	13	82,16	82,16
TOTAL H.T.				344,04
T.V.A. a 10,00%				34,40
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>378,44</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1016145 du 24/06/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

14 RUE ST MICHEL
69007 LYON

Référence de la Demande

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

06465-00001-00001 14 RUE ST MICHEL

Délai

Date limite exécution : 09/07/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement PRENDRE RDV AVEC MME DEFDAF 07.63.50.68.37	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00006 Porte pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00	204,62	204,62	20,46	225,08
MS00034 Fourniture et pose d'un cylindre	1,00	204,62	204,62	20,46	225,08
MS00088 Poignée + Serrure intégrée	1,00	81,85	81,85	8,19	90,04

Total H.T.	547,36
Total TVA	54,74
Total TTC	602,10

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEFDAF Jasmine le 24/06/2025

Le Responsable
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence.

Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **14 RUE ST MICHEL 69007 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **24/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1016145